



Conditions de Birdee pour son  
Programme de Bienvenue  
Code WOMEN25

**Version 1.1**

01-03-23

## 1. INTRODUCTION

→ La société anonyme Birdee (« Birdee »), établie et ayant son siège social au 77-79, Parc d'Activités de Capellen, L-8308 Capellen, organise un programme promotionnel à l'attention de ses utilisateurs («Programme de Bienvenue») accessible depuis son application Web ou une de ses applications mobiles («Application Birdee»).

## 2. DETAILS DE L'ACTION

Birdee verse 25€ sur son compte Birdee à toute personne physique ou morale ayant ouvert et activé un compte Birdee entre le 1<sup>er</sup> mars 2023 et le 1<sup>er</sup> mai 2023, pour tout versement d'au moins 50€ de la part de cette personne sur son compte Birdee.

Birdee détermine si un client remplit les conditions pour participer à cette action en se basant uniquement sur la date d'ouverture du compte Birdee et sur la date d'exécution du versement d'au moins 50€.

Cette action est réservée aux personnes physiques et morales devenues clientes chez Birdee durant la période de l'action. Elle ne s'applique pas aux:

- clients Birdee existants;
- clients Birdee existants qui ouvrent un compte supplémentaire;
- anciens clients Birdee qui avaient mis fin à leur relation avec Birdee moins de trois mois avant d'ouvrir un nouveau compte dans le cadre de cette action.

Seules les personnes physiques ou morales admises selon la politique d'administration de la clientèle de Birdee peuvent devenir clientes. Les membres du personnel de Birdee ont le droit de participer à l'action.

## 3. OUVERTURE ET ACTIVATION D'UN COMPTE BIRDEE

Pour pouvoir bénéficier de l'action, la personne physique ou morale concernée doit remplir toutes les conditions prévues dans les [Conditions Générales et les Conditions d'Utilisation](#) de Birdee et doit avoir ouvert et activé un compte Birdee au cours de la campagne.

Afin de souscrire aux Services offerts par Birdee via le Site internet et/ou l'Application, l'Utilisateur doit:

(I) pour l'Application, télécharger l'application pour les appareils mobiles nommée Birdee via l'App Store ou Google Play s'il est accédé à l'Application via l'application mobile, ou accéder à l'application sur internet ;

(II) créer un compte Utilisateur en fournissant une adresse e-mail et un mot de passe ;

(III) accepter les Conditions d'Utilisation et lire la Politique de Confidentialité ;

(IV) cocher les cases « J'accepte les Conditions d'Utilisation », et « J'ai lu et compris la Politique de Confidentialité » ;

(V) remplir le formulaire « entrez vos coordonnées » avec toutes les informations demandées ;

(VI) fournir la documentation nécessaire que Birdee doit recueillir, entre autres, dans le cadre de sa lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;

(VII) lire la Convention de Gestion ;

(VIII) fournir les informations nécessaires pour transférer l'argent à Birdee.

Le Site internet et l'Application détectent généralement les informations manquantes, mais ne vérifient pas la cohérence ou l'exactitude des informations fournies par l'Utilisateur. Birdee recommande à l'Utilisateur de vérifier sur l'écran récapitulatif toutes les informations avant de valider la souscription aux Services. Birdee ne peut pas être tenue responsable des conséquences directes ou indirectes liées à une erreur de l'Utilisateur dans les informations fournies lors de la souscription.

Les contrats conclus seront conservés par Birdee et ses sous-traitants. Une copie de la Convention de Gestion sera envoyée à l'Utilisateur par email. La souscription au Service et toute communication entre l'Utilisateur et Birdee se déroulera en français.

#### **4. CESSATION ET MODIFICATION DE L'ACTION ET EXCLUSION**

Birdee se réserve le droit de modifier la durée et le contenu de l'action, voire d'annuler totalement l'action, en cas de force majeure ou dans l'éventualité où des circonstances indépendantes de sa volonté le justifieraient. L'organisateur se réserve également le droit de mettre prématurément fin à l'action ou d'en modifier le contenu à l'avenir, sans pour autant porter préjudice aux droits et obligations qui s'appliquaient à l'organisateur et aux clients qui avaient déjà participé avant cette fin prématurée ou ces modifications. Toute modification apportée à l'action sera toujours annoncée sur le site [www.birdee.co](http://www.birdee.co). Ni l'organisateur, ni les tiers impliqués par ce dernier dans l'action, ni leurs préposés ou collaborateurs, ne peuvent être tenus responsables de la cessation ou de la modification du contenu de l'action, sauf en cas de préjudice découlant directement d'un acte délibéré ou d'une faute grave de l'organisateur, des tiers associés ou d'un de leurs préposés ou collaborateurs. En cas d'abus, l'organisateur se réserve le droit d'exclure le client de l'action, sans que ce dernier puisse se prévaloir d'un quelconque recours à l'encontre de l'organisateur, des tiers qu'il a impliqués dans l'action, de leurs préposés ou collaborateurs. Les décisions prises par l'organisateur à cet égard ne souffrent aucun recours.

#### **5. PROTECTION DE LA VIE PRIVEE**

Birdee est responsable du traitement des données à caractère personnel de tous ses clients. Le service Birdee ainsi que les données recueillies dans le cadre de la présente action sont entièrement soumis à la législation relative à la protection des données à caractère personnel. Pour tout complément d'information sur le traitement et l'échange de données à caractère personnel, veuillez vous référer aux Conditions Générales et des Conditions d'Utilisation de Birdee ainsi qu'à la Déclaration en matière de respect de la vie privée sur le site web de Birdee.

#### **6. RESPONSABILITE**

L'organisateur, les tiers impliqués par l'organisateur dans l'action, leurs préposés et leurs collaborateurs, ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables, quel que soit le motif juridique invoqué, de préjudices ou de dommages quels qu'ils soient, d'interruptions ou de pannes techniques, de ralentissements de la connexion Internet ou de la perte ou de la détérioration de données envoyées, sauf en cas de préjudice découlant directement d'un acte délibéré ou d'une faute grave commis par l'organisateur, les tiers impliqués ou leurs préposés ou collaborateurs.

#### **7. CONDITIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION**

Les participants du Programme de Bienvenue incluent les nouveaux utilisateurs de Birdee («Nouveau Client»). Pour éviter tout doute, un Nouveau Client ne peut pas déjà être un Client investi de Birdee.

Le Nouveau Client doit être une personne physique, âgée d'au moins 18 ans, et résider dans un pays où Birdee opère.

Le Bonus de Bienvenue (tel que défini ci-dessous) ne sera versé au Nouveau Client que lorsque les critères des sections ci-dessous sont bien remplis et qu'il n'y a pas de limitations telles que décrites dans la section spécifique.

Pour participer au Programme de Bienvenue, le Nouveau Client doit:

- Effectuer son inscription sur Birdee ou être inscrit; et
- Ajouter le code d'invitation « WOMEN25 » lors de son inscription (seulement pour les clients pas inscrits); et
- Effectuer un dépôt de minimum 50€ sur Birdee avant le 1<sup>er</sup> mai 2023. Notez qu'il faut compter un délai de 2 à 3 jours avant la réception du virement.

## **8. DUREE DU PROGRAMME**

Ce Programme de Bienvenue était initialement valable du 01/03/2023 au 01/05/2023. Birdee se réserve le droit de modifier à tout moment la durée du programme ou d'interrompre le Programme de Bienvenue sans préavis.

## **9. BONUS DU PROGRAMME**

Le montant du bonus du Programme de Bienvenue ("bonus de bienvenue") est de 25€ pour le Nouveau Client.

## **10. CONDITION D'ELIGIBILITE POUR LE BONUS DE BIENVENUE**

Un Bonus de Bienvenue peut être gagné si toutes les étapes suivantes sont réalisées:

- Le Nouveau Client, avec une intention de durée (c'est-à-dire au moins un an), souscrit un compte-titres Birdee, y devient client et effectue un investissement initial d'au moins 50€ avant le 1<sup>er</sup> mai 2023.
- Si le Client clôture son portefeuille dans un délai inférieur à un an, Birdee se réserve le droit de décompter le bonus perdu de 25€.

Birdee versera la prime de bienvenue sur le compte Birdee du nouveau client au plus tard 30 jours après l'investissement initial du Nouveau Client.

Birdee se réserve le droit de remplacer ce versement par une dotation de valeur équivalente, tel qu'un cash-back ou un chèque-cadeau, notamment en cas d'indisponibilité de la dotation initialement prévue, sans que cette substitution puisse engager la responsabilité de Birdee.

## **11. LIMITATION DU PROGRAMME**

Un Nouveau Client ne peut bénéficier du Bonus de Bienvenue qu'une seule fois lors de son inscription.

Un Nouveau Client ne peut pas cumuler le Programme de Bienvenue avec un autre programme promotionnel de Birdee lié à l'inscription (par ex. Programme de Parrainage).

## **12. DISPOSITIONS NON VALABLES OU NON CONTRAIGNANTES**

La nullité ou le caractère non contraignant d'une ou de plusieurs dispositions du présent règlement ne porte nullement atteinte à la validité et au caractère contraignant des autres dispositions. Une disposition valide, au contenu comparable, sera au besoin substituée à la disposition nulle ou non contraignante.

## **13. E-MAIL**

Les participants à cette action acceptent le caractère probant des e-mails.

## **14. DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPETENTS**

La présente action est régie par le droit luxembourgeois. Tout litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux luxembourgeois.

Ce programme de Bienvenue est une courtoisie offerte par Birdee et ne crée aucune obligation légale pouvant être appliquée devant un tribunal.

En cas de violation de ces conditions, Birdee peut légalement réclamer tout Bonus de Bienvenue déjà versé au Nouveau Client. Par ailleurs, Birdee se réserve le droit de suspendre tout ou partie du Programme de Bienvenue ou d'annuler le Bonus de Bienvenue s'il remarque une activité qu'il juge abusive, frauduleuse ou enfreignant des conditions générales de Birdee. Dans ce sens, Birdee se réserve le droit de suspendre des comptes à sa seule discrétion, si cela est jugé juste et approprié.

Birdee se réserve le droit de modifier tout ou partie des termes et conditions contenus dans ce document à tout moment et sans préavis. Toute modification de ces conditions sera effective dès leur publication sur le site web, applications ou services de Birdee.

## **15. ACCEPTATION DES CONDITIONS DE L'ACTION**

En participant à l'action, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions, les avoir lues, les comprendre et les accepter. Les clients qui souhaitent obtenir un exemplaire papier des conditions de l'action peuvent contacter Birdee par e-mail à [hello@birdee.co](mailto:hello@birdee.co).